



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE — PREMIÈRE SESSION

Commission de l'aménagement du territoire

PROCÈS-VERBAL

Séance du 12 décembre 2007

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 213,
Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
(Texte adopté avec un amendement)

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 13 DÉCEMBRE 2007

document de la session no 746

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Le mercredi 12 décembre 2007

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. (Ordre de l'Assemblée, le 12 décembre 2007)

Membres présents :

- M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), président de la Commission
- Mme L'Écuyer (Pontiac), vice-présidente de la Commission

- M. Caire (La Peltrie), proposeur du projet de loi
- M. Camirand (Prévost), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- M. Francoeur (Portneuf)
- M. Gendron (Abitibi-Ouest), porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour les affaires municipales, en remplacement de Mme Doyer (Matapédia)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton) en remplacement de M. Ouellette (Chomedey)
- M. Kelley (Jacques-Cartier) en remplacement de M. Auclair (Vimont)
- Mme Normandeau (Bonaventure), ministre des Affaires municipales et des Régions
- M. Roux (Arthabaska)
- M. Tomassi (LaFontaine)

Témoins (par ordre d'intervention):

De la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures :

- M. Jean-Pierre Roy, directeur général et greffier
- Me Daniel Bouchard
- M. Pierre Boulanger, directeur du service de l'urbanisme

La Commission se réunit à 11 h 49 sous la présidence de M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe II).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITION ET ÉTUDE DÉTAILLÉE

M. Caire (La Peltrie), Mme Normandeau (Bonaventure) et M. Camirand (Prévost) formulent des remarques préliminaires.

Il est convenu d'accorder une période de 15 minutes à la requérante pour procéder à sa présentation.

M. Roy donne le point de vue de la requérante.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et la requérante.

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : M. Caire (La Peltrie) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 2, amendé, est adopté.

Article 3 : L'article 3 est adopté.

Annexe au projet de loi : L'annexe au projet de loi est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

À 12 h 31, la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants afin d'accomplir un autre mandat que lu a confié l'Assemblée.

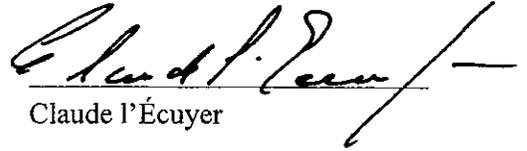
Le secrétaire de la Commission,



Patrik Gilbert

PG/ic

Le président de la Commission,



Claude l'Écuyer

Québec, le 12 décembre 2007

ANNEXE I

Amendement adopté

Am 1
ART. 2

PROJET DE LOI NUMÉRO 213

LOI CONCERNANT LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

AMENDEMENT

Article 2

Remplacer l'article 2 par le suivant :

« 2. L'utilisation prévue à l'article 1 a l'effet d'une utilisation à des fins autres que l'agriculture pour l'application des articles 58 à 58.5 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1) et la portée du dispositif de la décision 321895 du 17 octobre 2001 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est étendue à cet effet. »

ADOPTÉ PG

ANNEXE II

Ordre du jour



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Audition des intéressés et étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants :

- n° 211, Loi modifiant la Loi concernant la Ville de Varennes;
- n° 212, Loi concernant la Ville de Matane;
- n°213, Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 12 décembre 2007

Salle Louis-Joseph-Papineau

Après les affaires courantes, jusqu'à 13 heures

- 1) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 211, Loi modifiant la Loi concernant la Ville de Varennes

Proposeur : M. Stéphane Bergeron, député de Verchères

Requérante : Ville de Varennes

M. Michel Tremblay, maire

Me Marc Giard, o.m.a., greffier

- 2) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 212, Loi concernant la Ville de Matane

Proposeur : M. Pascal Bérubé, député de Matane

Requérante : Ville de Matane

Mme Linda Cormier, mairesse

Me Dennis Pakenham

M. Michel Barriault, directeur général

M. Bertrand Bernier, conseiller municipal

3) PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 213, Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Proposeur : M. Éric Caire, député de La Peltrie

Requérante : Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

M. Jean-Pierre Roy, directeur général et greffier

M. Pierre Boulanger, directeur du service de l'urbanisme

Mme Martine Lapointe, direction de la gestion des risques, ministère
de la Sécurité publique

Me Daniel Bouchard

Ajournement

Québec, le 12 décembre 2007